

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENTS NUMÉROS 1600-248 ET 70-19**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **22 novembre 2021**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-248** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 70-19** modifiant le règlement numéro 70 interdisant le virage à droite au feu rouge en ce qui a trait aux intersections Casavant Ouest/Grand rang et Castelnau et Casavant Ouest/Charles-Gilbert.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, et toute personne intéressée peut les consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 1<sup>er</sup> décembre 2021.



Crystel Poirier, LL.L  
Greffière